

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-
tion générale; bureau droits collectifs.*

**ARRÊTÉ N° 402 portant dissolution du cercle des
sous-officiers du 15e bataillon du train de Limoges
(Haute-Vienne).**

Du 26 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 2 6 1 A

Mot(s) clef(s) : CERCLE — FOYER — DISSOLU-
TION

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 135

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 23,
2006, texte 7.

LA MINISTRE DE LA DÉFENSE,

Vu le décret 81-732 du 29 juillet 1981 (BOC, p. 3902)
modifié, portant organisation et fonctionnement des
cercles et des foyers dans les armées ;

Vu le décret 91-687 du 14 juillet 1991 (BOC, p. 2549)
modifié, fixant les attributions des services du
commissariat ;

Vu l'instruction 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11
avril 2001 (BOC, p. 2921) relative à l'organisation et
au fonctionnement des cercles de l'armée de terre.

ARRÊTE :

Art. 1. Le cercle des sous-officiers du 15e bataillon
du train de Limoges (Haute-Vienne) est dissous à
compter du 20 avril 2006.

Art. 2. Les avoirs en deniers et le matériel de cet
organisme sont transférés au cercle mixte de garnison
de Limoges.

Art. 3. Le général commandant de la région terre
Sud-Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général, directeur central du commis-
sariat de l'armée de terre,*

Albert BONNENFANT

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-
tion générale ; bureau droits collectifs.*

**ARRÊTÉ N° 404 portant changement de dénomi-
nation du cercle mixte de garnison de Limoges
(Haute-Vienne).**

Du 26 juin 2006.

NOR D E F T 0 6 5 1 2 6 2 A

Mot(s) clef(s) : CERCLE — FOYER — CREATION
—

Classement dans l'édition méthodique : BOEM n° 135

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PP 23,
2006, texte 8.

LA MINISTRE DE LA DÉFENSE,

Vu le décret 81-732 du 29 juillet 1981 (BOC,
p. 3902 ; BOEM 135 et 707) modifié, portant organi-
sation et fonctionnement des cercles et des foyers
dans les armées ;

Vu le décret 91-687 du 14 juillet 1991 (BOC,
p. 2549 ; BOEM 510) modifié, fixant les attributions
des services du commissariat ;

Vu l'instruction 1832/DEF/DCCAT/ABF/AF/3 du 11
avril 2001 (BOC, p. 2921 ; BOEM 135), relative à
l'organisation et au fonctionnement des cercles de
l'armée de terre.

ARRÊTE :

Art. 1. Le cercle mixte de garnison de Limoges
(Haute-Vienne) prend l'appellation de cercle mixte du
15e bataillon du train de Limoges à compter du 2 mai
2006.

Art. 2. Le général commandant de la région terre
Sud-Ouest est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général, directeur central du commis-
sariat de l'armée de terre,*

Albert BONNENFANT.